

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1133

4 mai 2012

SOMMAIRE

2bCapital Luxembourg General Partner S.à r.l.	54344	Dezmotec AG	54376
Alvis Asset Management	54338	Dinkel	54372
Anwolux-"Espace Carrelages" S.A.	54383	DNCA Finance Luxembourg	54373
BCSP IV Lux Holdings S.à r.l.	54341	Drake (Luxembourg) S.à r.l.	54376
BCSP V CE Lux I S.à r.l.	54342	DT Investments Holding S.A.	54365
Bel Azur Properties	54342	Eko-Park International S.à r.l.	54365
Bel Azur Properties	54342	Elia Re S.A.	54381
Biarritz IM S.A.	54342	Etoile Centuria S.à r.l.	54381
Big Horn Investors S.A.	54343	Eureka Management S.à r.l.	54381
Bluegrass Investments S.A.	54343	Euro-Fina S.A.	54381
Bohemia Property Service	54342	European Jewellers II S.A.	54382
Capula Luxembourg Limited	54352	European Jewellers I S.A.	54382
Casimir S.A.	54343	European Research Venture S.A.	54382
Chemo Trade S.A.	54343	Eurosoft S.A.	54382
Classis Lux S.à.r.l.	54351	E&V Development S.à r.l.	54376
Classis Lux S.à.r.l.	54352	GCLP (Lux) S.à.r.l.	54382
Classis Lux S.à.r.l.	54358	GSMP V Offshore S.à r.l.	54341
Cobelu	54359	GSMP V Onshore S.à r.l.	54372
CO.FI Investments S.A.	54358	Le Doublon Lux I S.à r.l.	54382
Collections Sculptures et Peintures	54359	Louise 130 S.à r.l.	54383
Comanche Investments S.A.	54365	Maya Bay S.A.	54383
Compagnie Financière de la Sûre S.A. ...	54365	MCP Private Capital Fund I	54366
Console S.à r.l.	54365	Northland Resources S.A.	54383
Consol S.A.	54343	Optique Gilles Esslingen & Cie, S.à r.l. ...	54384
Cowpoke Investments S.A.	54359	Pasie S.A.	54384
Cowpoke Investments S.A.	54372	Percival Holding S.A.	54384
Cowpoke Investments S.A.	54371	Turbo Holding International B.V.	54339
Dallas Investments S.A.	54372	VCE Lease S.à r.l.	54373
DD Brazil Holdings S.à r.l.	54359	Venturi Cash S.A.	54376

Alvis Asset Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 148.443.

In the year two thousand twelve,
on the twenty-ninth day of the month of February.

Before Us Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

there appeared:

Mr Hans-Erik RIBBERHOLT, born on 7 November 1963 in Aalborg, Denmark, residing professionally at 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

acting as sole partner of "ALVIS ASSET MANAGEMENT" a "société à responsabilité limitée" governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (12'500.- EUR), which has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted by notary Jean-Joseph WAGNER, on 29 September 2009, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2071 of 21 October 2009, page 99399,

entered then in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 148.443 and which has its current registered office at 165, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, (the "Company").

The Articles of Incorporation of the Company have not been amended since then.

The appearing person, in his capacity as sole partner, requested the undersigned notary to document the following:

First resolution

The sole partner resolved to transfer the registered office of the Company, with immediate effect from the municipality of Strassen to the City of Luxembourg and to fix its new address at 47 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Second resolution

In order to reflect such transfer of the Company's registered office, the sole partner resolved to amend Article FOUR (4), first paragraph of the Company's Articles of Incorporation as follows:

Art. 4. (first paragraph). "The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of its single manager, and, in case of plurality of managers of the board of managers. Within the same city, the registered office may be transferred through simple resolution of its single manager, and, in case of plurality of managers of the board of managers."

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze,
le vingt-neuf février.

Par devant Nous Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de l'original de la présente minute,

a comparu:

Monsieur Hans-Erik RIBBERHOLT, né le 7 novembre 1963 à Aalborg, Danemark, demeurant au professionnellement au 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen,

agissant en sa qualité d'associé unique de « ALVIS ASSET MANAGEMENT », une société à responsabilité limitée de droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (12'500.-EUR), constituée suivant acte dressé par le notaire Jean-Joseph WAGNER, en date du 29 septembre 2009, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2071 du 2 octobre 2009, page 99399,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 148.443 et ayant actuellement son siège social au 165, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, (la «Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas subi de modifications depuis lors.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société de la commune de Strassen vers la Ville de Luxembourg et de fixer sa nouvelle adresse au 47 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Deuxième résolution

Afin de refléter ledit transfert de siège, l'associé unique décide de modifier l'article QUATRE (4), premier alinéa des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante :

Art. 4. (premier alinéa). «Le siège social est fixé dans à Luxembourg-Ville, Grand-Duché du Luxembourg. Le gérant unique et, en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance, peut décider la constitution de succursales, de filiales et d'autres bureaux situés dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. Le siège social peut être transféré au sein de la même Ville par simple résolution du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé : H.E. RIBBERHOLT, R. ARRENSDORFF.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 mars 2012. Relation : EAC/2012/2850. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012037865/78.

(120050563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Turbo Holding International B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.050.

In the year two thousand and twelve, on the eighth day of March.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Wellport Private Foundation, having its registered office in 6 Kaya Flamboyan, Curaçao, registered in the Trade Register of Curaçao under the number 113522 ("the appearer"),

here represented by Mr. Paul de Haan, residing professionally in L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

That proxy initialled "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer declares and requested the notary to act:

That the company Turbo Holding International B.V. has its statutory seat in NL-1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166 (The Netherlands), and is registered at the "Kamer van Koophandel Amsterdam" under the number 33260611.

That the company Turbo Holding International B.V. has its principal place of business in L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri, and is registered in the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 97.050, pursuant to a deed of the undersigned notary on the 1st of October 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1359 of the 20th of December 2003.

The appearer declares that he is the sole partner with the two hundred and fifty (250) shares representing the share capital of twenty-five thousand Euro (25,000.- EUR) of the company Turbo Holding International B.V. and requires the undersigned notary to state his resolutions as follows:

First resolution

The sole partner decides to transfer the principal place of business of the company from L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri, to NL1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166 (The Netherlands) with effect as per date of this day.

The sole partner states that this transfer of the principal place of business of the company to Amsterdam is not a constitution of a new company.

Second resolution

The sole partner decides to accept the resignation of the current director of the company, namely Mr. Paul de Haan and gives discharge to him for the execution of his mandates until this date.

Third resolution

The sole partner decides to appoint Mrs. Marga Springintveld, residing professionally in Amsterdam, The Netherlands, as director of the company, with effect as per date of this day.

Fourth resolution

The sole partner decides to approve the (interim) accounts of the company for the period starting 1st of July 2011 to 8th of March 2012 and to allocate the entire result for the period to a reserve account.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand and fifty Euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le huit mars.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société Wellport Private Foundation, ayant son siège social à 18 Schottegatweg Oost, Curaçao, Antilles Néerlandaises, inscrite au Registre de Commerce de Curaçao sous le numéro S 4712 ("le comparant"),

ici représentée par Monsieur Paul de Haan, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée en même temps avec lui.

Le comparant déclare et requiert le notaire de documenter:

Que la société Turbo Holding International B.V. a son siège social à NL-1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166 (Pays-Bas), et est inscrite à la "Kamer van Koophandel Amsterdam" sous le numéro 33260611.

Que la société Turbo Holding International B.V. a son siège d'activité effectif à L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri, et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97.050, en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant le 1^{er} octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1359 du 20 décembre 2003.

Le comparant déclare qu'il est l'associé unique avec les deux cent cinquante (250) parts sociales représentatives du capital social de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) de la société Turbo Holding International B.V. et requiert le notaire instrumentant de documenter ses résolutions comme suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège d'activité effectif de la société de L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri, à NL-1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166 (Pays-Bas), avec effet en date de ce jour.

L'associé unique constate que le transfert du siège d'activité effectif de la société à Amsterdam ne constitue pas la création d'une nouvelle société.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission du gérant de la société, à savoir Monsieur Paul de Haan et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'associé unique décide de nommer Madame Marga Springintveld, demeurant professionnellement à Amsterdam, Pays-Bas, comme gérante de la société, avec effet en date de ce jour.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'approuver les comptes (intérimaires) de la société pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 8 mars 2012 et d'allouer le résultat entier pour la période à un compte de réserve.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison du présent acte, est évalué à environ mille cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, il a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Paul de Haan, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mars 2012. Relation GRE/2012/939. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 26 mars 2012.

Référence de publication: 2012038310/99.

(120049913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

BCSP IV Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.568.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040651/9.

(120054528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

GSMP V Offshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 116.400.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 avril 2006, acte publié au Mémorial C no 1405

RECTIFICATIF

Suite au dépôt du 8 octobre 2010 no L 100152880.04.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSMP V Offshore S.à r.l.

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2012040805/17.

(120053981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

BCSP V CE Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012040652/13.

(120054590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Bel Azur Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.839.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 5 Avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2012.

Bel Azur Properties S.a.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Référence de publication: 2012040653/14.

(120054144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Bel Azur Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.839.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 5 Avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2012.

Bel Azur Properties S.a.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Référence de publication: 2012040654/14.

(120054265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Biarritz IM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 87.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012040658/10.

(120053870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Bohemia Property Service, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 96.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040665/9.

(120054573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Big Horn Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.923.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040659/12.

(120054196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Bluegrass Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.924.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040660/12.

(120054197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Chemo Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040674/9.

(120054572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Consol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012040677/10.

(120053929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Casimir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 48.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Montagne / Signature.

Référence de publication: 2012040685/10.

(120054476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

2bCapital Luxembourg General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 167.722.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second day of December.

Before the undersigned, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- 2bCapital S.A., with registered office in rue Leopoldo Couto de Magalhaes, Junior 758, 2° andar, Cidade de Sao Paulo, incorporated under the laws of Brasil,

duly represented by Dr. Pierre Alexandre DELAGARDELLE, professionally residing in 24, avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy dated 19 December 2011, which initialed the document by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such appearing party have requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a limited liability company (société à responsabilité limitée) or (S.à r.l.), which they declare to organize among themselves:

Chapitre I - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form and Denomination.

1.1 There is formed, between the sole appearing party, or any successor thereof, a limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "2bCapital Luxembourg General Partner S.à r.l." (the "Company") which will be governed by the Luxembourg laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter the "Law of 1915"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles" or the "Articles of Incorporation").

Art. 2. Object.

2.1 The Company's corporate object is to act as general partner (associé gérant commandité) of "2bCapital Luxembourg S.C.A. SICAR" (the "SICAR"), a Luxembourg company in form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by Luxembourg laws and in particular, by the law of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital (SICAR), as amended or supplemented from time to time (the "2004 Law") and the Law of 1915.

2.2 The Company may also take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

2.3 The Company shall carry out any activities connected with its status of general partner of the SICAR.

2.4 The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for the amendments to the present Articles.

3.3 However, the Board of Managers of the Company is authorized to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

3.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3.5 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Chapitre II - Capital – Shares

Art. 5. Corporate Capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by hundred twenty-five (125) shares. Each share has a nominal value of hundred Euros (EUR 100.-) all subscribed and fully paid-up.

Art. 6. Modification of capital.

6.1 The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder (where there is only one shareholder) or by a decision of the general meeting of shareholders deliberating in accordance with the requirements for amendment to the present Articles (in case of plurality of shareholders), in accordance with article 16 of the present Articles.

Art. 7. Shares rights.

7.1 All shares will have equal rights.

Art. 8. Shares.

8.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

8.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of shares.

9.1 In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

9.2 In case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law of 1915.

9.3 In addition, each shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any share without the prior written consent of the Board of Managers.

Chapitre III - Management

Art. 10. Management.

10.1 The Company shall be managed by a Board of Managers composed of at least two (2) members.

10.2 Managers need not to be shareholders of the Company.

10.3 The Managers are appointed for an unlimited period of time. Each Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 11. Powers of the Board of Managers.

11.1 In dealing with third parties and without prejudice to articles 10 and 12 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration and disposition acts and operations consistent with the Company's objects.

11.2 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 12. Signatory authority.

12.1 Towards third parties, the Company shall be validly bound by the joint signature of any two (2) Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

Art. 13. Delegation of powers.

13.1 The Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be Shareholders, who shall have the powers determined by the Company and who may, if the Company so authorizes, sub-delegate their powers.

13.2 The General Partner shall, among others, appoint special committees, such as an investment committee and/or an advisory committee and may appoint any other special committee as fully described, if applicable, in the Placement Memorandum, in order to conduct certain tasks and functions expressly delegated to such committee for the Management of the SICAR.

Art. 14. The Board of Managers.

14.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

14.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

14.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda

of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

14.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

14.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

14.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Chapitre IV - General meeting of shareholders.

Art. 15. Power of shareholders.

15.1 Each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

15.2 In case of one shareholder owning all the shares, he assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and his decisions are recorded in writing.

Art. 16. General meeting of shareholders.

16.1 Shareholders meetings may always be convened by any Manager, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

16.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five. In such a case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

16.3 Should the Company have more than twenty-five shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

16.4 Whatever the number of shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

16.5 Collective decisions of shareholders are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the corporate capital vote in favour. If that threshold is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

16.6 However, resolutions to amend the present Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's corporate capital in accordance with the Law of 1915.

16.7 Moreover, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapitre V - Financial year – Balance sheet - Distribution of profits

Art. 17. Financial Year.

17.1 The Company's financial year starts on the first 1st of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

Art. 18. Balance sheet.

18.1 At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

18.2 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. Distribution of profits.

19.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's corporate capital.

19.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by the Law of 1915 and by the present Articles, the Board of Managers shall propose that funds available be distributed.

19.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the shareholders.

19.4 The Board of Managers may however decide to pay interim dividends. In such case, the general meeting of shareholders shall ratify the interim dividends and shall, upon proposal from the Board of Managers and within the limits provided by the Law of 1915 and the present Articles decide to distribute what has not been paid as interim dividends or otherwise.

Chapitre VI - Dissolution – Liquidation

Art. 20. Dissolution.

20.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders.

Art. 17. Liquidation.

21.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the shareholders representing three-quarters of the Company's corporate capital.

21.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the general meeting of the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapitre VII - Applicable law

Art. 22. Applicable law.

22.1 Reference is made to the provisions of the Law of 1915 for all matters for which no specific provision is made in the present Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the thirty-first (31) of December 2012.

Subscription - Payment

The present Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares in the Company as follows:

i. 2bCapital S.A., above-named, subscribes for 125 shares, resulting in a total payment of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-).

All these shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is as now at the disposal of the Company, evidence of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) The number of Managers is currently fixed at three (3).
- 2) The following persons are appointed Managers for an unlimited period of time:
 - (1) Mr João Carlos MENDES DOS REIS ARANTES E OLIVEIRA;
 - (2) Mrs Denise PAULI PAVARINA;
 - (3) Mrs Emilia DE NORONHA GALVAO FRANCO FRAZAO.

In accordance with article 12 of the present Articles, the Company shall be validly bound towards third parties, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Par devant le soussigné, Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

- Une société 2bCapital S.A., constituée et existant selon les lois du Brésil, ayant son siège social rue Leopoldo Couto de Magalhaes, Junior 758, 2^o andar, Cidade de Sao Paulo, ,

représentée par Dr. Pierre Alexandre DELAGARDELLE, résidant professionnellement à 24, avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 décembre 2011.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée.

Chapitre I^{er} - Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme et Nom.

1.1 Il est formé par l'unique partie comparante, ou tout successeur de celle-ci, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "2bCapital Luxembourg General Partner S.à r.l." (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois luxembourgeoises relatives à une telle entité et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Objet social.

2.1 La Société peut, en particulier, agir en qualité d'Associé Gérant Commandité de "2bCapital Luxembourg S.C.A. SICAR " (the "SICAR"), une société luxembourgeoise constituée sous la forme légale d'une société en commandite par actions, régie par les lois luxembourgeoises et en particulier la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) et la loi du 10 août 1915.

2.2 L'objet social de la Société est de prendre des participations, de quelque sorte que ce soit, dans des sociétés commerciales, industrielles, financières ou autre, au Luxembourg ou à l'étranger; d'acquérir des valeurs et des droits au moyen de participation, contribution, souscription, prise ferme ou option, négociation, ou de tout autre manière, dont entre autre l'acquisition, l'exploitation et le développement de brevets et licences; d'accorder aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt toute assistance, prêts, avances ou garanties, et enfin d'accomplir toute opération directement ou indirectement liées à son objet.

2.3 La Société accomplira toutes les activités liées à son statut d'Associé Gérant Commandité de la SICAR.

2.4 La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec toutes les matières décrites ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des présents Statuts.

3.3 Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

3.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3.5 La Société peut avoir des bureaux et succursales à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) actions. Chaque action a une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 6. Modification du capital.

6.1 Le capital peut être modifié à tout moment par décision de l'actionnaire unique (lorsqu'il n'y a qu'un seul actionnaire) ou par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant de la manière prévue pour modifier les présents Statuts (en cas de pluralité des actionnaires), conformément à l'article 16 des présents Statuts.

Art. 7. Droits des Actions.

7.1 Toutes les actions donnent droit à des droits égaux.

Art. 8. Actions.

8.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

8.2 Envers la Société, les actions de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Cession d'actions.

9.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul actionnaire, les actions de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

9.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs actionnaires, les actions détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

9.3 De plus, chaque actionnaire s'engage à ne pas mettre en gage ou conférer des garanties sur les actions qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

Chapitre III - Gérance.**Art. 10. Conseil de Gérance.**

10.1 La société est gérée par un Conseil de Gérance composé de deux (2) membres au moins.

10.2 Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement actionnaires.

10.3 Les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Chaque Gérant peut être révoqué avec ou sans motif par une résolution des actionnaires détenant la majorité des voix.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

11.1 Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toute circonstance et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

11.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 12. Représentation de la société.

12.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 13. Délégation de pouvoir.

13.1 Tout Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

13.2 Tout Gérant déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces mandataires, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 14. Conseil de Gérance.

14.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

14.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

14.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

14.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

14.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

14.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

14.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Chapitre IV - Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 15. Pouvoir des actionnaires.

15.1 Tout actionnaire peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

15.2 En cas d'actionnaire unique, celui-ci exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des actionnaires et ses décisions sont établies par écrit.

Art. 5. Assemblées Générales des Actionnaires.

16.1 Des assemblées d'actionnaires pourront toujours être convoquées par tout Gérant, à défaut par les actionnaires représentant plus de la moitié du capital de la Société.

16.2 La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des actionnaires n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque actionnaire recevra le texte des résolutions ou décisions à adopter et émettra son vote par écrit.

16.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq actionnaires, il devra être tenu, chaque année, au moins une assemblée générale.

16.4 Quelque soit le nombre d'actionnaires, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des actionnaires qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

16.5 Les décisions collectives des actionnaires ne sont valablement prises que pour autant que les actionnaires détenant plus de la moitié du capital social votent en leurs faveur. Si ce seuil n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les actionnaires sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

16.6 Cependant, les résolutions modifiant les présents Statuts ne peuvent être adoptées que par une majorité d'actionnaires détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société, conformément à la Loi.

16.7 Par ailleurs, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime de tous les actionnaires et conformément à toute autre condition légale.

Chapitre V - Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 17. Année Sociale.

17.1 L'année sociale de la Société commence le premier 1^{er} janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

Art. 18. Bilan.

18.1 A la fin de chaque année sociale, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comportant une indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société.

18.2 Chaque actionnaire peut consulter cet inventaire et le bilan au siège social de la Société.

Art. 6. Répartition des Bénéfices.

19.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net. Un montant équivalent à cinq pourcent (5%) du bénéfice net de la Société sera alloué à la réserve légale jusqu'à ce que ce montant de la réserve légale atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

19.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la Loi que des présents statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

19.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des actionnaires.

19.4 Le Conseil de Gérance peut cependant décider de distribuer des dividendes intérimaires. Dans un tel cas, l'assemblée générale des actionnaires ratifiera les dividendes intérimaires et décidera, sur proposition du Conseil de Gérance et dans les limites fixées par la Loi et les présents Statuts, de distribuer ce qui n'a pas encore été payé comme dividendes intérimaires ou autrement.

Chapitre VI - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution.

20.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de l'un des actionnaires.

Art. 21. Liquidation.

21.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est approuvée par la majorité des actionnaires représentant les trois quarts du capital social de la Société.

21.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII - Loi applicable

Art. 22. Loi applicable.

22.1 Il est fait référence aux prescriptions de la Loi pour toutes les matières qui ne font pas l'objet d'une stipulation spécifique par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre (31) 2012.

Souscription - Paiement

Les présents Statuts ayant été établis, les parties mentionnées ci-dessus ont souscrit les actions de la Société de la manière suivante:

(1) 2bCapital S.A. susmentionnée, souscrit à hauteur de 125 actions, pour un paiement total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes ces actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Estimation des coûts

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les parties comparantes précitées, représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des Gérants est fixé à trois (3).
2. Les personnes suivantes sont désignées comme Gérants pour une période indéterminée:
 - (1) Mr João Carlos MENDES DOS REIS ARANTES E OLIVEIRA
 - (2) Mrs Denise PAULI PAVARINA
 - (3) Mrs Emilia DE NORONHA GALVAO FRANCO FRAZAO
3. Le siège social de la Société est fixé au 6A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les personnes comparantes a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes personnes comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. A. Delagardelle et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58422. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 28 mars 2012.

Référence de publication: 2012037745/414.

(120050302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2012.

Classis Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 85.106.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2012.

Krieger Jean-Claude
Le Cabinet Comptable

Référence de publication: 2012040695/12.

(120054188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Classis Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 85.106.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2012.

Krieger Jean-Claude
Le Cabinet Comptable

Référence de publication: 2012040696/12.

(120054189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Capula Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 160.145.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of March.

Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Capula Luxembourg Limited, a Luxembourg private limited liability company in the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 160.145, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 25 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 15 July 2011, number 1588 (the "Company"). The articles of association have not been amended since the incorporation.

The present meeting was opened at 4.45 p.m., with Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, professionally residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Codrina Constantinescu, Avocat, residing in Luxembourg (the "Meeting").

The Meeting elected as scrutineer, Victorien Hémerly, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the shareholders represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to this deed;

II. That four million (4,000,000) class A shares of the Company, representing the entire share capital of the Company are represented at the present meeting and so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders;

III. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening formalities;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of eighty thousand United States dollars (USD 80,000.-), so as to raise it from its present amount of forty thousand United States dollars (USD 40,000.-) up to one hundred twenty thousand United States dollars (USD 120,000.-) by the issue of eight million (8,000,000) Class B shares of series 1 to 13, each having a par value of one United States cent (USD 0.01);

3. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

First resolution

The Meeting resolves to waive all convening notices requirements and procedures in relation to the present meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eighty thousand United States dollars (USD 80,000.-), so as to raise it from its present amount of forty thousand dollars (USD 40,000.-) up to one hundred twenty thousand United States dollars (USD 120,000.-) by the issue of eight million (8,000,000) Class B shares of series 1 to 13, each having a par value of one United States cent (USD 0.01).

The new class B shares are subscribed as follows:

1. Five million seven hundred thirteen thousand eight hundred and fourteen (5,713,814) Class B shares series 1 are subscribed by Yan Huo, born on 4 December 1968 in China, bearer of passport number 422092519, issued by United States of America on 2 March 2009, residing at 9 Wycombe Square, London, W8 7JD, duly represented by Dr. Christoph Diesel Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of fifty-seven thousand one hundred thirty-eight United States dollars and fourteen cents (USD 57,138.14), entirely allocated to the share capital of the Company; and

2. Five hundred forty-four thousand one hundred and fifty-four (544,154) Class B shares series 2 are subscribed by Masao Asai, born on 20 August 1966 in Aichi, bearer of passport number TZ0711912, issued by Japan on 29 March 2010, residing at 7 Carlton Gardens, London, W5 2AN, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of five thousand four hundred forty-one United States dollars and fifty-four cents (USD 5,441.54), entirely allocated to the share capital of the Company; and

3. One hundred ninety-four thousand five hundred and twenty-five (194,525) Class B shares series 3 are subscribed by Mark Jason Barnett, born on 12 March 1972 in Pennsylvania, bearer of passport number 452108759, issued by United States of America on 13 September 2010, residing at Russetts, Green Dene, East Horsley, Surrey, KT24 5RG, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012, paid up by a contribution in cash of one thousand nine hundred forty-five United States dollars and twenty-five cents (USD 1,945.25), entirely allocated to the share capital of the Company; and

4. Eighty-seven thousand nine hundred and eighty-nine (87,989) Class B shares series 4 are subscribed by Neil McCalum, born on 2 October 1961 in Darlington, bearer of passport number 465055555, issued by United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland on 31 December 2009, residing at 8 Birchvale, Cobham, Surrey, KT11 2PX, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of eight hundred seventynine United States dollars and eighty-nine cents (USD 879.89), entirely allocated to the share capital of the Company; and

5. Forty-nine thousand six hundred and ninety-six (49,696) Class B shares series 5 are subscribed by Qiang Dai, born on 13 May 1966 in Jiangsu, bearer of passport number G10120619, issued by People's Republic of China on 13 April 2007, residing at Flat 15, 45 Queens Gate Terrace, London, SW7 5PN, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 13 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of four hundred ninety-six United States dollars and ninety-six cents (USD 496.96), entirely allocated to the share capital of the Company; and

6. One hundred sixty-five thousand eight hundred and forty-one (165,841) Class B shares series 6 are subscribed by Ali Reza Saiedabadi, born on 7 April 1970 in Dehran, bearer of passport number 800382503, issued by United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland on 15 March 2007, residing at 50D Cornwall Gardens, London, SW7 4BG, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of one thousand six hundred fifty-eight United States dollars and forty-one cents (USD 1,658.41), entirely allocated to the share capital of the Company; and

7. Four hundred twenty-four thousand eight hundred and thirty-one (424,831) Class B shares series 7 are subscribed by Piyush Bharti, born on 27 September 1976 in Michigan, bearer of passport number 711354371, issued by United States of America on 1 February 2005, residing at 34 Hendrie Ave, Riverside, CT 06878, USA,, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 16 March 2012 in Greenwich, Connecticut, paid up by a contribution in cash of four thousand two hundred forty-eight United States dollars and thirtyone cents (USD 4,248.31), entirely allocated to the share capital of the Company; and

8. Three hundred thirty thousand nine hundred and fifteen (330,915) Class B shares series 8 are subscribed by Bing-Le Wu, born on 15 July 1962 in China, bearer of passport number 452065865, issued by United States of America on 14 May 2010, residing at 56 Warwick Gardens, London, W14 8PP, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of three thousand three hundred nine United States dollars and fifteen cents (USD 3,309.15), entirely allocated to the share capital of the Company; and

9. Fifty-eight thousand one hundred and thirty-five (58,135) Class B shares series 9 are subscribed by Sam Xun-Wei Lowe, born on 21 May 1965 in China, bearer of passport number 206641713, issued by United States of America on 17 June 2002, residing at 84 Iverna Court, London, W8 6TU, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of five hundred eighty-one United States dollars and thirty-five cents (USD 581.35), entirely allocated to the share capital of the Company; and

10. One hundred sixty-nine thousand seven hundred and eighty-nine (169,789) Class B shares series 10 are subscribed by Thorkild Peter Juncker, born on 25 March 1956 in Arhus, bearer of passport number 203337590, issued by Denmark on 19 June 2008, residing at 67 Victoria Road, London, W8 5RH, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of one thousand six hundred ninety-seven United States dollars and eighty-nine cents (USD 1,697.89), entirely allocated to the share capital of the Company; and

11. One hundred twenty-nine thousand seven hundred and fifty-three (129,753) Class B shares series 11 are subscribed by Angel Serrat, born on 21 June 1965 in Ripoll, bearer of passport number XD325901, issued by Spain on 21 May 2008, residing at 90 Cheyne Walk, London, SW35BB, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of one thousand two hundred ninety-seven United States dollars and fifty-three cents (USD 1297.53), entirely allocated to the share capital of the Company; and

12. Ninety-eight thousand six hundred and seventy-four (98,674) Class B shares series 12 are subscribed by Vijay Sharma, born on 17 August 1964 in Dehradun, India, bearer of passport number 463643785, issued by United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland on 24 February 2009, residing at 112 Oakwood Court, London, W14 8JZ, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of nine hundred eighty-six United States dollars and seventy-four cents (USD 986.74), entirely allocated to the share capital of the Company; and

13. Thirty-one thousand eight hundred and eighty-four (31,884) Class B shares series 13 are subscribed by David Gu, born on 3 December 1962 in Suzhou, China, bearer of passport number 486970312, issued by United States of America on 29 November 2011, residing at 7 Thornwood Gardens, London, W8 7EA, duly represented by Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, having his professional address in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 14 March 2012 in London, paid up by a contribution in cash of three hundred eighteen United States dollars and eighty-four cents (USD 318.84), entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the above contributions has been produced to the undersigned notary.

Now being shareholders of the Company the new shareholders Vijay Sharma and David Gu both duly represented by Dr. Christoph Diesel Rechtsanwalt as described above join the present meeting.

Four million (4,000,000) class A shares of the Company and eight million (8,000,000) class B shares of the Company, representing the entire share capital of the Company are now represented at the present meeting and so the Meeting can validly decide on the following item of the agenda:

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of the association of the Company which shall now read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.** The Company's share capital is fixed at one hundred twenty thousand United States dollars (USD 120,000.-), represented by:

- Two million one hundred eighty-one thousand eight hundred and seventy five (2,181,875) class A shares, series 1 and five million seven hundred thirteen thousand eight hundred and fourteen (5,713,814) class B shares, series 1;
- Two hundred sixty-eight thousand two hundred and sixtyfour (268,264) class A shares, series 2 and five hundred forty-four thousand one hundred and fifty-four (544,154) class B shares, series 2;
- Ninety-six thousand four hundred and eighteen (96,418) class A shares, series 3 and one hundred ninety-four thousand five hundred and twenty-five (194,525) class B shares, series 3;
- Fifty-two thousand nine hundred and seventy-one (52,971) class A shares, series 4 and eighty-seven thousand nine hundred and eighty-nine (87,989) class B shares, series 4;
- Eighty one thousand five hundred and seventy (81,570) class A shares, series 5 and forty-nine thousand six hundred and ninety-six (49,696) class B shares, series 5;
- Eighty-four thousand six hundred and twenty-five (84,625) class A shares, series 6 and one hundred sixty-five thousand eight hundred and forty-one (165,841) class B shares, series 6;
- Two hundred sixty thousand two hundred and eighty-one (260,281) class A shares, series 7 and four hundred twenty-four thousand eight hundred and thirty-one (424,831) class B shares, series 7;
- Seven hundred ninety thousand eight hundred and ninetyfour (790,894) class A shares, series 8 and three hundred thirty thousand nine hundred and fifteen (330,915) class B shares, series 8;
- Thirty-four thousand three hundred and nineteen (34,319) class A shares, series 9 and fifty-eight thousand one hundred and thirty-five (58,135) class B shares, series 9;
- Sixty-nine thousand two hundred and seventy-three (69,273) class A shares, series 10 and one hundred sixty-nine thousand seven hundred and eighty-nine (169,789) class B shares, series 10;

- Seventy-nine thousand five hundred and ten (79,510) class A shares, series 11 and one hundred twenty-nine thousand seven hundred and fifty-three (129,753) class B shares, series 11;
 - Ninety-eight thousand six hundred and seventy-four (98,674) class B shares, series 12;
 - Thirty-one thousand eight hundred and eighty-four (31,884) class B shares, series 13
- each share having a par value of one United States cent (USD 0.01).”

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 5.00 p.m..

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Am einundzwanzigsten Tag des Monats März im Jahre zweitausendzwoölf.

Vor uns Maître Edouard Delosch, Notar mit Amtssitz in Diekirch, Großherzogtum Luxemburg;

Wurde eine außerordentliche Gesellschafterversammlung der Gesellschaft Capula Luxembourg Limited, eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Form einer société à responsabilité limitée, mit Gesellschaftssitz in 5, avenue Gaston Diderich, eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B 160.145, gegründet durch die Urkunde von Maître Martine Schaeffer, Notarin mit Amtssitz in Luxemburg vom 25. März 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1588 am 15. Juli 2011 (die "Gesellschaft") abgehalten. Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nicht abgeändert seit der Gesellschaftsgründung.

Die Versammlung wurde um 16.45 Uhr durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, als Vorsitzender eröffnet, welcher Codrina Constantinescu, Avocat, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, als Sekretärin ernannt hat (die „Versammlung“).

Die Versammlung wählte als Stimmzähler Victorien Hémerly, Avocat à la Cour, mit Geschäftsadresse in Luxemburg.

Die Versammlungsleitung, die sich somit konstituiert hatte, erklärte und beantragte durch den Vorsitzenden, die Notarin folgendes zu beurkunden:

I. Dass die vertretenen Gesellschafter, die Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und die Anzahl der gehaltenen Geschäftsanteile sich aus der Anwesenheitsliste ergeben. Diese Anwesenheitsliste, unterzeichnet durch die Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und durch die Versammlungsleitung, bleibt diesem notariellen Akt beigefügt und wird mit diesem bei der Registrierungsbehörde eingereicht. Die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, unterzeichnet „ne varietur“, durch die erschienen Parteien, werden ebenfalls diesem notariellen Akt beigefügt;

II. Dass vier Millionen (4.000.000) Klasse A Geschäftsanteile der Gesellschaft, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, auf dieser Versammlung vertreten sind, so dass die Versammlung wirksam über alle Punkte der Tagungsordnung, welche den Gesellschaftern bekannt sind, entscheiden kann;

III. Dass die Tagungsordnung der Versammlung wie folgt lautet:

1. Verzicht auf die Einberufungsmitteilung;
2. Erhöhung des Stammkapitals der Gesellschaft um einen Betrag von achtzigtausend US Dollar (USD 80.000), um es so von seinem derzeitigen Betrag von vierzigtausend US Dollar (USD 40.000), auf hundertzwanzigtausend US Dollar (USD 120.000) anzuheben, durch die Ausgabe von acht Millionen (8.000.000) Klasse B Geschäftsanteilen, der Serien 1 bis 13, welche jeweils einen Nennwert von einem US Cent (USD 0,01) haben;
3. Abänderung von Artikel 5.1 der Satzung der Gesellschaft.

Erster Beschluss

Die Versammlung beschließt, auf die Voraussetzungen und das Verfahren der Einberufungsmitteilung in Bezug auf diese Versammlung zu verzichten.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt, das Stammkapital der Gesellschaft um einen Betrag von achtzigtausend US Dollar (USD 80.000,-), zu erhöhen, um es so von seinem derzeitigen Betrag von vierzigtausend US Dollar (USD 40.000,-), auf hun-

dertzwanzigtausend US Dollar (USD 120.000,-) anzuheben, durch die Ausgabe von acht Millionen (8.000.000) Klasse B Geschäftsanteilen, der Serien 1 bis 13, welche jeweils einen Nennwert von einem US Cent (USD 0,01) haben;

Die neuen Klasse B Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

1. Fünf Millionen siebenhundertdreizehntausendachthundertvierzehn (5.713.814) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 1 werden gezeichnet durch Yan Huo, geboren am 4. Dezember 1968 in China, Inhaber des Reisepasses Nummer 422092519, ausgegeben durch die Vereinigten Staaten von Amerika am 2. März 2009, wohnhaft in 9 Wycombe Square, London, W8 7JD, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch Einlage in bar von siebenundfünfzigtausendeinhundertachtunddreißig US Dollar und vierzehn Cents (USD 57.138,14), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

2. Fünfhundertvierundvierzigtausendeinhundertvierundfünfzig (544.154) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 2 werden gezeichnet durch Masao Asai, geboren am 20. August 1966 in Aichi, Inhaber des Reisepasses Nummer TZ0711912, ausgegeben durch Japan am 29. März 2010, wohnhaft in 7 Carlton Gardens, London, W5 2AN, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von fünftausendvierhunderteinundvierzig US Dollar und vierundfünfzig Cents (USD 5.441,54), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

3. Einhundertvierundneunzigtausendfünfhundertfünfundzwanzig (194.525) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 3 werden gezeichnet durch Mark Jason Barnett, geboren am 12. März 1972 in Pennsylvania, Inhaber des Reisepasses Nummer 452108759, ausgegeben durch die Vereinigten Staaten von Amerika am 13. September 2010, wohnhaft in Russetts, Green Dene, East Horsley, Surrey, KT24 5RG, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von eintausendneunhundertfünfundvierzig US Dollar und fünfundzwanzig Cents (USD 1.945,25), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

4. Siebenundachtzigtausendneunhundertneunundachtzig (87.989) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 4 werden gezeichnet durch Neil McCallum, geboren am 2. Oktober 1961 in Darlington, Inhaber des Reisepasses Nummer 465055555, ausgegeben durch das Vereinigte Königreich Großbritannien und Nordirland am 31. Dezember 2009, wohnhaft in 8 Birchvale, Cobham, Surrey, KT11 2PX, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von achthundertneunundsiebzig US Dollar und neunundachtzig Cents (879,89), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

5. Neunundvierzigtausendsechshundertsechsunneunzig (49.696) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 5 werden gezeichnet durch Qiang Dai, geboren am 13. Mai 1966 in Jiangsu, Inhaber des Reisepasses Nummer G10120619, ausgegeben durch die Volksrepublik China am 13. April 2007, wohnhaft in Flat 15, 45 Queens Gate Terrace, London, SW7 5PN, vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 13. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von vierhundertsechsunneunzig US Dollar und sechsundneunzig Cents (496,96), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

6. Einhundertfünfundsechzigtausendachthunderteinundvierzig (165.841) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 6 werden gezeichnet durch Ali Reza Saiedabadi, geboren am 7. April 1970 in Dehran, Inhaber des Reisepasses Nummer 800382503, ausgegeben durch das Vereinigte Königreich Großbritannien und Nordirland am 15. März 2007, wohnhaft in 50D Cornwall Gardens, London, SW7 4BG, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von eintausendsechshundertachtundfünfzig US Dollar und einundvierzig Cents (1.658,41), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

7. Vierhundertvierundzwanzigtausendachthunderteinunddreißig (424.831) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 7 werden gezeichnet durch Piyush Bharti, geboren am 27. September 1976 in Michigan, Inhaber des Reisepasses Nummer 711354371, ausgegeben durch die Vereinigten Staaten von Amerika am 1. Februar 2005, wohnhaft in 34 Hendrie Ave, Riverside, CT 06878, USA, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 16. März 2012 in Greenwich, Connecticut erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von viertausendzweihundertachtundvierzig US Dollar und einunddreißig Cents (4.248,31), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

8. Dreihundertdreißigtausendneunhundertfünfzehn (330.915) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 8 werden gezeichnet durch Bing-Le Wu, geboren am 15. Juli 1962 in China, Inhaber des Reisepasses Nummer 452065865, ausgegeben durch die Vereinigten Staaten von Amerika am 14. Mai 2010, wohnhaft in 56 Warwick Gardens, London, W14 8PP, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von dreitausenddreihundertneun US Dollar und fünfzehn Cents (3.309,15), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

9. Achtundfünfzigtausendeinhundertfünfunddreißig (58.135) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 9 werden gezeichnet durch Sam Xun-Wei Lowe, geboren am 21. Mai 1965 in China, Inhaber des Reisepasses Nummer 206641713, ausgegeben

durch die Vereinigten Staaten von Amerika am 17. Juni 2002, wohnhaft in 84 Iverna Court, London, W8 6TU, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von fünfhunderteinundachtzig US Dollar und fünfunddreißig Cents (581,35), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

10. Einhundertneunundsechzigtausendsiebenhundertneunundachtzig (169.789) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 10 werden gezeichnet durch Thorkild Peter Juncker, geboren am 25. März 1956 in Aarhus, Inhaber des Reisepasses Nummer 203337590, ausgegeben durch Dänemark am 19. Juni 2008, wohnhaft in 67 Victoria Road, London, W8 5RH, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von eintausendsechshundertsiebenundneunzig US Dollar und neunundachtzig Cents (1.697,89), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

11. Einhundertneunundzwanzigttausendsiebenhundertdreißig (129.753) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 11 werden gezeichnet durch Angel Serrat, geboren am 21. Juni 1965 in Ripoll, Inhaber des Reisepasses Nummer XD325901, ausgegeben durch Spanien am 21. Mai 2008, wohnhaft in 90 Cheyne Walk, London, SW35BB, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von eintausendzweihundertsiebenundneunzig US Dollar und dreiundfünfzig Cents (1.297,53), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

12. Achtundneunzigtausendsechshundertvierundsiebzig (98.674) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 12 werden gezeichnet durch Vijay Sharma, geboren am 17. August 1964 in Dehradun, Indien, Inhaber des Reisepasses Nummer 463643785, ausgegeben durch Vereinigte Königreich Großbritannien und Nordirland am 24. Februar 2009, wohnhaft in 112 Oakwood Court, London, W14 8JZ, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von neunhundertsechsdachtzig US Dollar und vierundsiebzig Cents (986,74), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

13. Einunddreißigttausendachthundertvierundachtzig (31.884) Klasse B Geschäftsanteile der Serie 13 werden gezeichnet durch David Gu, geboren am 3. Dezember 1962 in Suzhou, China, Inhaber des Reisepasses Nummer 486970312, ausgegeben durch Vereinigte Staaten von Amerika am 29. November 2011, wohnhaft in 7 Thornwood Gardens, London, W8 7EA, hier vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 14. März 2012 in London erteilten Vollmacht, gezahlt durch die Einlage in bar von dreihundertachtzehn US Dollar und vierundachtzig Cents (318,84), welche vollständig dem Stammkapital der Gesellschaft zugewiesen werden.

Der Beweis über das Bestehen und den Wert der obigen Einlage wurde dem unterzeichnenden Notar vorgelegt.

Jetzt, da sie Gesellschafter der Gesellschaft sind, erscheinen die neuen Gesellschafter Vijay Sharma und David Gu beide vertreten durch Dr. Christoph Diesel, Rechtsanwalt wie oben beschrieben.

Vier Million (4.000.000) Klasse A Geschäftsanteile und acht Millionen (8.000.000) Klasse B Geschäftsanteile, welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft darstellen, auf dieser Versammlung vertreten sind, so dass die Versammlung wirksam über die folgenden Punkte der Tagungsordnung entscheiden kann:

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt Artikel 5.1 der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ Art. 5. Stammkapital.

5.1 Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt einhundertzwanzigttausend US Dollar (USD 120.000,-) bestehend aus:

- Zwei Millionen einhunderteinundachtzigtausendachthundertfünfundsiebzig (2.181.875) Klasse A Geschäftsanteile Serie 1 und fünf Millionen siebenhundertdreizehtausendachthundertvierzehn (5.713.814) Klasse B Geschäftsanteile Serie 1;
- Zweihundertachtundsechzigtausendzweihundertvierundsechzig (268.264) Klasse A Geschäftsanteile Serie 2 und fünfhundertvierundvierzigtausendeinhundertvierundfünfzig (544.154) Klasse B Geschäftsanteile Serie 2;
- Sechshundertneunzigtausendvierhundertachtzehn (96.418) Klasse A Geschäftsanteile Serie 3 und einhundertvierundneunzigtausendfünfhundertfünfundzwanzig (194.525) Klasse B Geschäftsanteile Serie 3;
- Zweiundfünfzigtausendneunhunderteinundsiebzig (52.971) Klasse A Geschäftsanteile Serie 4 und siebenundachtzigtausendneunhundertneunundachtzig (87.989) Klasse B Geschäftsanteile Serie 4;
- Einundachtzigtausendfünfhundertsiebzig (81.570) Klasse A Geschäftsanteile Serie 5 und neunundvierzigtausendsechshundertsechshundertneunzig (49.696) Klasse B Geschäftsanteile Serie 5;
- Vierundachtzigtausendsechshundertfünfundzwanzig (84.625) Klasse A Geschäftsanteile Serie 6 und einhundertfünfundsechzigtausendachthunderteinundvierzig (165.841) Klasse B Geschäftsanteile Serie 6;
- Zweihundertsechzigtausendzweihunderteinundachtzig (260.281) Klasse A Geschäftsanteile Serie 7 und vierhundertvierundzwanzigttausendachthunderteinunddreißig (424.831) Klasse B Geschäftsanteile Serie 7;
- Siebenhundertneunzigtausendachthundertvierundneunzig (790.894) Klasse A Geschäftsanteile Serie 8 und dreihundertdreißigttausendneunhundertfünfzehn (330.915) Klasse B Geschäftsanteile Serie 8;

- Vierunddreißigtausenddreihundertneunzehn (34.319) Klasse A Geschäftsanteile Serie 9 und achtundfünfzigtausendeinhundertfünfunddreißig (58.135) Klasse B Geschäftsanteile Serie 9;
 - Neunundsechzigtausendzweihundertdreiundsiebzig (69.273) Klasse A Geschäftsanteile Serie 10 und einhundertneunundsechzigtausendsiebenhundertneunundachtzig (169.789) Klasse B Geschäftsanteile Serie 10;
 - Neunundsiebzigtausendfünfhundertzehn (79.510) Klasse A Geschäftsanteile Serie 11 und einhundertneunundzwanzigtausendsiebenhundertdreiundfünfzig (129.753) Klasse B Geschäftsanteile Serie 11,
 - Achtundneunzigtausendsechshundertvierundsiebzig (98.674) Klasse B Geschäftsanteile Serie 12; und
 - Einunddreißigtausendachthundertvierundachtzig Klasse B Geschäftsanteile Serie 13 (31.884)
- jeder Geschäftsanteil hat einen Nennwert von einem US Dollar Cent (USD 0,01)“

Voraussichtliche Kosten

Die voraussichtlichen Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche von der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde getragen werden oder welcher der Gesellschaft in Rechnung gestellt werden, werden ungefähr eintausendzweihundert Euro (EUR 1.200,-) betragen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die außerordentliche Generalversammlung der Gesellschafter um 17.00 Uhr für geschlossen.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Anfrage der erschienenen Parteien auf Englisch geschrieben ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text soll die englische Fassung vorrangig sein.

Diese Urkunde wurde in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, an dem am Anfang dieses Dokuments genannten Tag aufgenommen.

Nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten erschienenen Personen vorgelesen worden ist, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar, unterzeichnet.

Gezeichnet: Ch. Diesel, C. Constantinescu, V. Hémary, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 26 mars 2012. Relation: DIE/2012/3640. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Diekirch, den 26. März 2012.

Référence de publication: 2012037917/355.

(120050618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Classis Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 85.106.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2012.

Krieger Jean-Claude

Le Cabinet Comptable

Référence de publication: 2012040697/12.

(120054190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

CO.FI Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040698/9.

(120054526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Cobelu, Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 59.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Montagne / Signature.

Référence de publication: 2012040699/10.

(120053895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Collections Sculptures et Peintures, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 86.493.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012040700/10.

(120053925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Cowpoke Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 116.919.

Le bilan modifié au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Il remplace celui déposé le 29 juillet 2011 sous la référence L110123701.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040707/13.

(120054199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

DD Brazil Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 167.740.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of the month of March.
Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Dutchdelta Finance S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with its registered office located at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 99.077.

Represented by Mr Paul de Haan, accountant, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given to him on 23 March 2012. Copy of said power of attorney remains attached to the present deed to be registered with it.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is hereby established as follows:

Art. 1. A limited liability company is hereby formed by the appearing party and all persons who will become associates, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is "DD Brazil Holdings S.à r.l."

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the

ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also:

- (i) borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures;
- (ii) grant assistance (by way of loans or otherwise) to affiliated companies); and
- (iii) advise any Luxembourg and foreign companies on any matters related to investment.

The object to the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.

Art. 5. The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

Art. 6. Each share entitles its owner to a proportional right in the Company's assets and profits.

Art. 7. Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent of at least seventy five percent of the Company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of no less than seventy five percent of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

Art. 8. The Company is managed by one or several managers who do not need to be associates of the Company. The Company may however be managed by one or several managers who may also be associates of the Company. They are appointed and removed from office by the general meeting of associates, which determines their powers and the term of their mandates, and which decides at the majority of the capital. They may be re-elected and may be revoked ad nutum and at any time. Any manager who resigns remain in function until his successor is appointed.

The general meeting of associates may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Vis-à-vis third parties the manager or managers have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the joint signature of all managers or by the joint signature of at least two persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers, provided however that in the event the general meeting of associates has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. For the opening of a bank account of the Company in Luxembourg, the Company will be bound by the signature of any manager acting alone.

In case of plurality of managers, the meetings of the board of management are convened by any manager.

The board of management may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

Any manager may act at any meeting of the board of management by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy.

The board of management can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of management are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of associates has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation). The meetings of the board of management are to be held at the Company's premises in Luxembourg. In very exceptional cases a manager may participate in a meeting of the board of management by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be very exceptionally held by conference call only provided that it is initiated from Luxembourg. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The minutes of a meeting of the board of management shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the board of management.

Art. 9. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 10. Each associate may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy. Decisions by the associates are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to the associates of the Company to their address appearing in the register of the associates held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the associates at their addresses inscribed in the register of the associates held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Art. 11. Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the associates shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by (x) a majority of the associates (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by the associates representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

Art. 12. The fiscal year begins on 1st January and ends on 31st December of the same year.

Art. 13. Every year as of 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 14. The financial statements are at the disposal of the associates at the registered office of the Company.

Art. 15. Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the Company.

The balance is at the disposal of the associates.

The associates may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for such distribution, it being understood that the amounts to be distributed may not exceed the profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and sums distributable but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 16. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the associates who will specify their powers and remunerations.

Art. 17. If, and as long as one associate holds all the shares, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 18. For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid up five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (€ 25.-) each. Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Transitory provision

The first fiscal year of the Company begins on the day of its incorporation and will end on 31st December 2012.

Extraordinary general meeting

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 17 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2. The number of managers is set at 3 of class A and class B:

- a) Mr Jens Otto, residing professionally in 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, class A manager.
- b) Mr Maarten van de Vaart, residing professionally in 17, boulevard du Prince Henri, L-1724, class B manager.
- c) Mr Paul de Haan, residing professionally 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, class B manager.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour du mois de mars.

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Dutchdelta Finance S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 99.077,

représentée par M. Paul de Haan, comptable, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 23 mars 2012. Une copie de cette procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associé, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes. La société prend la dénomination de «DD Brazil Holdings S.à r.l.».

Art. 2. L'objet de la société est de détenir des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou autres valeurs mobilières, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut aussi:

- (i) emprunter sous toute forme et émettre par placement privé des obligations ou certificats de créance;
- (ii) assister (par voie de prêts ou autrement) les sociétés liées; et
- (iii) conseiller toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères sur toutes matières ayant trait à l'investissement.

L'objet de la Société comme spécifié aux paragraphes précédents doit être considéré dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec celui-ci, il étant compris que la Société n'entrera pas dans des opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) subdivisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

Art. 6. Chaque part donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante quinze pour cent du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus du transfert à un non-associé.

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés de la Société. La Société peut néanmoins être administrée par un ou plusieurs associés de la Société. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et ils sont révocables ad nutum et à tout moment. Tout gérant démissionnaire continue d'occuper sa fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à l'objet de la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe de tous les gérants ou par la signature conjointe d'au moins deux personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. Pour l'ouverture d'un compte bancaire de la Société à Luxembourg, la Société sera engagée par la signature d'un gérant quelconque agissant seul.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du conseil de gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

Le conseil de gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Les conseils de gérance doivent être tenus dans les locaux de la Société à Luxembourg. Dans des cas très exceptionnels un gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être très exceptionnellement tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique, à condition qu'elle soit initiée à partir de Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du conseil de gérance.

Art. 9. Dans le cadre de l'exécution de leur mandat, le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés de la Société à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 13. Chaque année, la gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 15. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'états comptables préparés par des gérants desquels il ressort que les fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve, en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante celle-ci a souscrit et intégralement libéré cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-).

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Evaluation / Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à mille Euro (EUR 1.000,-).

Disposition transitoire

La première année sociale de la Société commence le jour de sa constitution se terminera le 31 décembre 2012.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- 2) Le nombre de gérants est fixé à 3, de class A et classe B:
 - a) M. Jens Otto, demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant de classe A;
 - b) M. Maarten van de Vaart, demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant de class B;
 - c) M. Paul de Haan, demeurant professionnellement au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant de classe B.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: de Haan, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 mars 2012. Relation: LAC/2012/13604. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 mars 2012.

Référence de publication: 2012037964/293.

(120050496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Comanche Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.918.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040701/12.

(120054202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Compagnie Financière de la Sûre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 59.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Montagne / Signature.

Référence de publication: 2012040703/10.

(120053896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Console S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6137 Junglinster, 18, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 157.871.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2012040705/11.

(120053890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Eko-Park International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.791.600,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012040737/13.

(120053973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

DT Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 118.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040733/9.

(120054370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

MCP Private Capital Fund I, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 167.728.

—
STATUTES

Excerpt

1) Members who are jointly and Severally liable. MCP Private Capital Fund I GP S.à r.l. a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at Parc d'Activités Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 166 375 and having a share capital of EUR 12,500.- (the "General Partner").

2) Name, Purpose and Registered office of the Partnership.

(i) The name of the Partnership is "MCP Private Capital Fund I".

(ii) The purpose of the Partnership is to carry on the business of an investor in accordance its investment policy and in particular but without limitation to identify, research and negotiate investment opportunities and make and monitor the progress of Investments in respect of direct lending to and investment in corporates, including special situations, and investment in corporate credit and corporate investment instruments available for sale in the primary and secondary markets, predominantly in Europe. The Partnership (acting through the General Partner, the investment adviser (if authorised on behalf of the Partnership) or other persons authorised on behalf of the Partnership) may execute, deliver and perform all contracts and other undertakings and engage in all activities and transactions as may be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives, provided that any such activities and transactions fall within the scope of its investment policy.

(iii) The registered office of the Partnership shall be at Parc d'Activité Syrdall, 6, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg or such other place in Luxembourg as the General Partner shall from time to time determine.

3) Management and General Partner's powers. The General Partner shall have full power and authority, on behalf of the Partnership, subject always to any relevant restrictions and provisions of this partnership agreement (the "Partnership Agreement") and consistent with its investment policy and so as to bind the Partnership thereby:

(i) to identify, evaluate and negotiate investment opportunities, to prepare and approve investment agreements and to (or to agree to) subscribe, purchase or otherwise acquire, alone or together with others Investments falling within the Investment Policy, and to sell, exchange or otherwise dispose of Investments for the account of the Partnership, and to enter into investment agreements or execute investment agreements on behalf of the Partnership accordingly (in each case, whether personally or through an attorney or other agent) and, where appropriate, to give warranties and indemnities in connection with any such acquisition, sale, exchange or other disposal;

(ii) to establish and finance any fund subsidiary to enable it to effect one or more Investments. The investment adviser may enter into a discretionary investment management mandate in respect of any such fund subsidiary and the aggregate amount used to fund such fund subsidiary shall not exceed 30% of total commitments;

(iii) to enter into, or require the Partnership to enter (directly or through an entity owned by the Partnership or any custodian of the Partnership or its nominee) into underwriting commitments, to acquire Investments in a syndicate with other investors, to enter into temporary investments and to invest in currency or interest rate derivatives or other instruments (of any form) provided that such transaction is entered into with a view to hedging an investment and provided that such hedging is in the best interests of the Partnership (but so that, for the avoidance of doubt, no omission to hedge or otherwise enter into arrangements to cover the risk of losses as a result of exchange rate or interest rate movements shall constitute a breach of any fiduciary or other duty of the General Partner);

(iv) to monitor the performance of and, where appropriate, to nominate directors or officers of investee companies to exercise all rights conferred upon the Partnership under the terms of any Investment or otherwise in respect of an investee company and to liaise with, consult, assist or procure assistance to be given to investee companies and generally to take any action the General Partner considers appropriate for the protection of the Partnership assets;

(v) to provide or procure the provision of office facilities and office and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Partnership;

(vi) to accept applications by and require the Partnership to admit prospective investor and to issue drawdown notices and accept capital contributions and loans from the Partners and to receive all income and other funds arising, all in accordance with the provisions of the Partnership Agreement;

(vii) to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings (whether as deeds or otherwise), and (subject to clause (viii) below) to give such guarantees in connection with investments or proposed investments and to do all such other acts or things as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Partnership;

(viii) to borrow money (either directly or through an entity owned by the Partnership or any custodian of the Partnership or its nominee) for any purpose, on a secured or unsecured basis, at the discretion of the General Partner, and as determined by the General Partner and in connection therewith to make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, powers of attorney, guarantees and other instruments and evidences of indebtedness and to secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge or assignment of or security interest in all or any part of the Partnership Assets (or in each case to direct the Partnership acting through the General Partner to do so itself)- The aggregate of any borrowings made under this clause (viii) and any guarantees given under clause (vii) shall not at any time exceed 10% of total commitments other than with the consent of the limited partners advisory committee. Borrowings made under this clause and any interest arising thereunder (whether capitalised under the terms of the borrowing or payable in cash) shall be liabilities of the Partnership and, accordingly, the rights of limited partners to the repayment of their loans or distributions (whether pursuant to clause 7 of the Partnership Agreement or on the termination of the Partnership) shall be subordinated to the rights of any lender providing a facility to the Partnership;

(ix) to commence or defend litigation that pertains to the Partnership or to any of the Partnership assets (including against a limited partner who has become a defaulting investor);

(x) to maintain records and books of account of and in the name of the Partnership at the Partnership's or its own principal place of business and to allow any Partner and its representatives reasonable access thereto at any reasonable time, subject to having to give reasonable notice, for the purpose of inspecting the same and make copies thereof provided that such Partner shall reimburse to the General Partner any reasonable expenses Incurred by the General Partner in connection with such inspection and copy making;

(xi) to open accounts with banks, for and in the name of the Partnership, maintain such accounts, give payment and other instructions (including instructions in respect of the payments referred to below in clause 5.3 of the Partnership Agreement) to banks or custodians in respect of such account and receive and pay into such accounts capital contributions, loans made by investors, investment income or other sums arising from or on the disposal of Investments and any other income of the Partnership;

(xii) to make distributions to the partners in accordance with the terms of the Partnership Agreement;

(xiii) to pay or direct the Partnership to pay all amounts of taxation for which the General Partner, the investment adviser, any associate or the Partnership is liable on behalf of any investor or the Partnership or any amount of taxation in respect of which any Investor or the Partnership has been assessed in the name of the General Partner, the investment adviser, such associate or the Partnership provided that the General Partner shall first give notice to such investor of such liability to taxation and shall use its reasonable endeavours at the expense of such investor to ensure that the amount assessed is in fact due;

(xiv) to grant and make payments in respect of indemnities in accordance with clause 12.2 of the Partnership Agreement;

(xv) to pay all of the fees and expenses referred to in clause 6 of the Partnership Agreement to the extent specified therein as being the responsibility of the Partnership, and to provide against present or future contemplated obligations or contingencies;

(xvi) to carry out periodic valuations of the Partnership assets and to furnish reports and valuations to the partners in accordance with the provisions of clause 11 of the Partnership Agreement;

(xvii) to admit substitute investors to the Partnership in accordance with the provisions of clause 8 of the Partnership Agreement;

(xviii) to engage independent agents, lawyers, accountants, custodians, administrators, paying and collecting agents and financial and other advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Partnership including, without limitation, any associate of the General Partner (provided that any such engagement of an associate shall be on terms that are no less favourable to the Partnership than arm's length terms) to perform or assist in the performance of all or any of the activities set forth in this clause 5.3 of the Partnership Agreement, provided that the General Partner shall use reasonable care in the selection, appointment and monitoring of any such agents;

(xix) to register and publish all such notices, statements or other instruments as may be required pursuant to the 1915 Companies Law to be registered and published in relation to the establishment of the Partnership and in relation to any changes occurring in relation to the Partnership;

(xx) pending the application of monies drawn down pursuant to this Partnership Agreement in making Investments, meeting liabilities of the Partnership or paying the General Partner's Share and pending distribution pursuant to the terms of this Partnership Agreement, to place or invest amounts drawn down or realised (as the case may be) in such deposit accounts in the name of the Partnership or a custodian or in such government bonds or money market instruments as the General Partner may determine;

(xxi) generally to communicate with the partners and to report to the partners at such times as it shall think fit;

(xxii) to acquire, own and operate a company {whether within Luxembourg, the United Kingdom or elsewhere) owned by the Partnership for the purpose of investment or trading activity or carrying out underwriting, bridging and syndication transactions or to assist the taxation position of investors in accordance with the investment policy of the partnership;

(xxiii) to effect such insurances as may be appropriate or desirable for the purposes of the Partnership;

(xxiv) to make elections, filings and determinations under the tax laws of relevant jurisdictions as to any matters and enter into agreements with relevant tax authorities as to any matter, including without limitation to take any action necessary or advisable:

a. to cause the assets of the Partnership not to be "plan assets" within the meaning of the Plan Asset Regulations; or

b. to cause the Partnership to be treated, for US Federal income tax purposes, as a partnership and not as an association taxable as a corporation including, without limitation, the filing of any elections or statements by the Partnership with the applicable US authorities, including the filing of an entity classification election on Form 8832 by the Partnership with the Internal Revenue Service pursuant to US Treasury Regulations Section 301.7701-3 (it being understood that the General Partner shall also have full power and authority to file any such election or statement on behalf of the Partnership) and, for the avoidance of doubt, the investment adviser is hereby required to cause the Partnership to file, and not thereafter change, such election; and

c. on behalf of the Partnership and so as to bind the Partnership thereby, sign the investment advisory agreement with the investment adviser in such form as it may approve provided that it shall reflect the provisions of this Partnership Agreement in relation to the Partnership and generally, as General Partner, represent the Partnership in its dealings with the Investment Adviser, or in relation to the protection of the Partnership assets, or in any other respect;

(xxv) to do all or any acts as are required of the General Partner by this Partnership Agreement or as are necessary or desirable in the opinion of the General Partner in furtherance of the foregoing powers and consistent with the terms of this Partnership Agreement.

4) Share capital. The Partnership has a share capital of one hundred Euro (EUR 100) representing the capital contribution of the Founder Limited Partner in the Partnership.

5) Designation of the Limited Partners and of their contributions. The following partner is a limited partner: MCP Private Capital Fund I CI LP (registered number SL010160) a Scottish limited partnership whose principal place of business is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (the "Founder Limited Partner"). The Founder Limited Partner has capital contributed to the Partnership a total amount of one hundred Euro (EUR 100).

6) Date on which the Partnership commences and the date on which it ends.

(i) The date on which the Partnership commences is the: seventh of March in the year two thousand and twelve (7th March 2012).

(ii) The Partnership will end at the expiration of five years from the final closing date, as determined by the General Partner, for receipt of applications from persons wishing to become investors, which shall not be later than 12 months after the date on which the first Investor is admitted as a limited partner. The Partnership shall terminate prior to such date upon the happening of the following events:

a. The bankruptcy, insolvency, dissolution or liquidation of the General Partner;

b. The agreement as to such termination of the General Partner and of the investors by an investors' ordinary consent; or

c. The removal of the General Partner or the resignation of the General Partner;

d. The Partnership ceasing to be fiscally transparent in Luxembourg and in the UK if the General Partner, in consultation with the limited partners advisory committee, considers such cessation to have a materially adverse effect on the Partnership and its partners.

(iii) The term of the Partnership may be extended, at any time prior to the fifth anniversary of the final closing date, by the election of the General Partner and the investors by an investors' ordinary consent, by a period of one year, and may subsequently be extended in the same manner prior to its termination by a further period of one year. For the avoidance of doubt, the term of the Partnership may not be extended by more than two years in aggregate. Any such election shall be irrevocable but shall be without prejudice to the earlier termination of the Partnership for a reason specified above in 6)(II)a) to d).

(iv) The Partnership may continue to exist, if investors pursuant to an investors special consent elect to continue the Partnership and elect a new general partner in circumstances where the Partnership would otherwise terminate for a reason specified above in 6)(II)a) to d), which consent must be obtained within 60 calendar days after all partners have been notified that the circumstances specified above in 6)(II)a) to d) have occurred.

Le 07/03/2012.

MCP Private Capital Fund I GP S.à r.l.

Kathryn O'Sullivan

Manager

EXTRAIT

1) L'Associé responsable solidairement. MCP Private Capital Fund I GP S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existante en vertu des lois du Luxembourg, ayant son siège social au Parc d'Activités Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166 375 ("Associé Gérant Commandité"), avec un capital social de EUR 12.500.

2) Le nom, l'objet social et le siège social.

(i) Le nom de la Société est "MCP Private Capital Fund I".

(ii) L'objet de la Société est de gérer l'investissement d'un investisseur conformément aux règles d'investissement et, plus particulièrement, mais sans s'y limiter, d'identifier, rechercher et négocier des opportunités d'investissement concernant des prêts directs à ou des investissements dans des sociétés, y compris dans des situations délicates, et des investissements dans des crédits aux entreprises et dans des instruments financiers disponibles sur des marchés primaires ou secondaires, principalement en Europe. La Société agissant au travers de l'Associé Gérant Commandité, du conseiller en investissement (si ce dernier est mandaté pour agir pour le compte de la Société) ou de toute autre personne mandatée pour agir pour le compte de la Société peut conclure, exécuter ou réaliser tout contrat ou engagement et exercer toute activité ou transaction qui peut être nécessaire ou conseillée afin de réaliser les objectifs et l'objet social, à condition que ces activités ou transactions entrent dans le champ d'application des règles d'investissement.

(iii) Le siège social de la Société est établi au Parc d'Activité Syrdall, 6, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg ou en tout autre lieu à Luxembourg où l'Associé Gérant Commandité peut décider d'établir la Société en temps voulu.

3) La gérance et Pouvoirs de l'Associé Gérant Commandité. L'Associé Gérant Commandité a les pouvoirs et capacités les plus larges pour agir pour le compte de la Société, sous réserve de toute restriction ou disposition contenue dans le contrat de Société (le "Contrat de Société") et conformément aux règles d'investissement, et pour engager la Société aux fins de:

(i) identifier, évaluer et négocier les opportunités d'investissement, préparer et approuver les contrats d'investissement et souscrire (ou accepter de souscrire), acheter, ou acquérir, uniquement ou avec d'autres investissements entrant dans le champ d'application des règles d'investissement, et vendre, échanger, ou autrement disposer d'investissements pour le compte de la Société, et conclure des contrats d'investissement pour le compte de la Société (en nom propre ou au travers d'un mandataire ou d'un avocat) et, si nécessaire, donner des garanties ou des indemnités afférentes à de telles acquisitions, ventes, échanges ou toute autre disposition;

(ii) établir et financer toute filiale du fonds afin de réaliser au travers des filiales un ou plusieurs investissements. Le conseiller en investissement peut, à son entière discrétion, conclure des mandats de gestion des investissements avec toute filiale du fonds et le montant total des fonds utilisés pour financer les filiales du fonds ne doit pas dépasser 30% de la totalité des engagements;

(iii) conclure ou faire conclure par la Société (directement ou au travers d'une entité détenue par la Société ou tout dépositaire de la Société ou tout mandataire) tout engagement ferme, d'acquérir un investissement par syndication avec d'autres d'investisseurs, de réaliser des investissements temporaires et d'investir dans des dérivés de devises ou de taux d'intérêts ou tout autre instrument financier (sous quelque forme que ce soit) étant entendu qu'une telle transaction est réalisée aux fins de couverture d'un investissement et qu'une telle position de couverture est dans l'intérêt de la Société (afin d'écartier tout doute, aucune omission de couvrir ou aucun arrangement non réalisé de couverture d'un risque de perte résultant d'un mouvement des taux d'intérêts ou de chance ne saurait constituer un manquement aux devoirs de fiduciaire ou à tout autre devoir de l'Associé Gérant Commandité);

(iv) surveiller les performances, et lorsque cela est nécessaire, nommer les dirigeants ou gérants des sociétés dans lesquelles la Société réalise ses investissements afin d'exercer tous les droits conférés à la Société par les contrats d'investissement ou autrement sur lesdites sociétés dans lesquelles la Société réalise ses investissements, et correspondre, consulter, assister, et fournir de l'aide aux sociétés dans lesquelles la Société réalise ses investissements et plus généralement entreprendre ou faire toute action que l'Associé Gérant Commandité considère comme être dans l'intérêt des actifs de la Société;

(v) fournir ou procurer l'accès à des bureaux, ou équipements de travail à même de permettre ou faciliter la gestion des affaires de la Société;

(vi) accepter les soumissions et demander à la Société d'admettre des associés commanditaires potentiels et émettre des appels de capitaux et de prêts, accepter les engagements des associés et recevoir tous les fonds et autres apports de fonds à la Société, conformément aux dispositions du présent Contrat de Société;

(vii) conclure, réaliser et exécuter les contrats, accords et toute autre transaction (soit sous forme contractuelle soit sous toute autre forme), donner toutes les garanties afférentes à des investissements ou à des investissements potentiels, et prendre toutes les mesures ou actions qui peuvent être nécessaires ou conseillées ou qui peuvent être accessoires à la gestion des affaires de la Société;

(viii) souscrire, à toutes fins utiles, directement ou au travers d'entités détenues par la Société ou toute dépositaire ou mandataire, des emprunts assortis ou non de sûretés, à la discrétion de l'Associé Gérant Commandité, et selon les

modalités prévues par l'Associé Gérant Commandité, et, afin de réaliser ces opérations, faire, émettre, accepter, endosser, réaliser des billets à ordre, des contrats, des effets de commerce, des mandats, des garanties, ou tout autre instrument et déclaration de non cessation des paiements, et, afin d'en garantir le paiement d'accorder toute hypothèque, privilège, cession, nantissement ou toute autre sûreté sur tout ou partie des actifs de la Société (ou, le cas échéant de demander à la Société d'accorder elle-même une telle sûreté agissant au travers de l'Associé Gérant Commandité). Le montant total des emprunts (réalisés conformément au présent paragraphe (viii)) et autres garanties (réalisés conformément au paragraphe (vii)) ne doivent en aucun cas dépasser 10% de la totalité des engagements sans le consentement du comité consultatif des associés commanditaires. Les emprunts réalisés conformément à au présent paragraphe et tout intérêt lié (soit capitalisé selon les termes de l'emprunt soit payable en espèces) sont considérés comme du passif pour la Société, et, les droits des associés commanditaires à se faire rembourser leurs prêts ou à recevoir des distributions (soit conformément à l'article 7 Contrat de Société soit à la fin de la Société) sont subordonnés aux droits de tout créancier de la Société;

(ix) engager ou se défendre contre toute action en justice ou litige relatif à la Société ou aux actifs de la Société (y compris à l'encontre de tout associé commanditaire devenu un investisseur défaillant);

(x) établir les registres et livres de comptes au nom et pour le compte de la Société au siège de la Société ou à son centre principal d'activité et autoriser tout associé ainsi que ses représentants à accéder, raisonnablement, en temps raisonnable, sous réserve d'un préavis raisonnable, afin d'inspecter et de vérifier, et de réaliser des copies des registres et des livres de comptes, étant entendu que l'associé rembourse à l'Associé Gérant Commandité toutes les dépenses raisonnablement engagées et afférentes à cette inspection et la réalisation de ces copies;

(xi) ouvrir des comptes bancaires, au nom et pour le compte de la Société, maintenir et utiliser de tels comptes, établir des ordres de paiements et autres ordres (y compris toutes les instructions de paiement conformément à l'article 5.3 du Contrat de Société) aux banques ou aux dépositaires en rapport avec ces comptes, recevoir et payer sur de tels comptes les apports en capitaux ou par prêt des investisseurs, les revenus des investissements ou toute autre somme d'argent provenant des investissements ou de la cession de ces derniers et de tout autre revenu de la Société;

(xii) faire des distributions aux associés conformément au Contrat de Société;

(xiii) payer ou demander à la Société de payer tous montants dûs de l'impôt dont l'Associé Gérant Commandité, le conseil en investissement, toute affilié ou la Société est redevable pour le compte d'un investisseur ou de la Société ou tout montant de l'impôt qu'un investisseur ou la Société a du payer au nom de l'Associé Gérant Commandité, du conseiller en investissement, de tout affilié ou de la Société étant entendu que l'Associé Gérant Commandité doit d'abord notifier audit investisseur un tel risque d'imposition et prendre toute mesure raisonnablement disponible afin de s'assurer que le montant d'imposition réclamé est bien dû, aux frais dudit investisseur;

(xiv) accorder ou payer les indemnités conformément à l'article 12.2 du Contrat de Société;

(xv) payer tous les frais et dépenses prévus à l'article 6 du Contrat de Société à condition que ces derniers relèvent de l'objet de la Société, et se prémunir contre tout risque ou obligation présent ou futur prévisibles;

(xvi) procéder aux évaluations périodiques des actifs de la Société et fournir tous les rapports et les évaluations aux associés conformément à l'article 11 du Contrat de Société;

(xvii) admettre de nouveaux investisseurs dans la Société conformément à l'article 8 du Contrat de Société;

(xviii) engager tout mandataire indépendant, avocat, comptable, dépositaire, administrateur, agent de paiement et de collecte et tout autre conseiller financier ou consultant qui peut être nécessaire ou conseillé pour les affaires de la Société, y compris sans s'y limiter, tout affilié de l'Associé Gérant Commandité (étant entendu qu'un tel engagement d'un affilié doit être réalisé à des conditions non moins favorables pour la Société que les conditions normales de marché), afin de réaliser ou d'aider à la réalisation des activités prévues à l'article 5.3 du Contrat de Société, étant entendu que l'Associé Gérant Commandité doit faire preuve de précautions raisonnables dans la sélection, la nomination et le contrôle des agents;

(xix) faire enregistrer et publier tous les avis, déclarations et autres documents pour les besoins de la constitution de la société ou qui sont afférents à tout changement concernant la Société en application de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales;

(xx) placer ou investir les montants appelés ou perçus (selon le cas) sur des comptes courants au nom de la Société ou du dépositaire ou dans des obligations du trésor, ou dans tous instruments du marché monétaire selon ce que l'Associé Gérant Commandité décide, en attendant de procéder aux appels de capitaux aux fins d'investissements, de répondre aux obligations de la Société, de rémunérer la part de l'Associé Gérant Commandité ou en attendant les distributions conformément au Contrat de Société;

(xxi) communiquer avec les associés et leur communiquer ce qu'il lui semble utile en temps voulu;

(xxii) acquérir, détenir, gérer toute entreprise (au Luxembourg, au Royaume-Uni, ou à l'étranger) détenue par la Société pour la réalisation d'investissements, d'activités de trading, d'engagements, de syndications ou de crédit-relais, ou pour aider ou faciliter la situation fiscale des investisseurs conformément aux règles d'investissement;

(xxiii) souscrire tout contrat d'assurance approprié ou souhaitable pour les besoins de l'objet social;

(xxiv) faire des choix ou prendre des décisions concernant tout sujet selon les lois fiscales des juridictions concernées et contracter tout accord sur ce sujet avec les autorités fiscales concernées, y compris sans s'y limiter prendre toute action nécessaire ou conseillée pour:

a. éviter que les actifs de la Société soient considérés comme des "actifs du régime" au sens du Plan Asset Regulations; ou

b. faire en sorte que la Société soit considérée, pour les besoins de l'impôt fédéral sur le revenu des Etats-Unis d'Amérique, comme une société de personnes transparente et non comme une association ou une société soumise à l'impôt, y compris sans s'y limiter la réalisation de tout dépôt de documents ou déclarations par la Société auprès des autorités fiscales des Etats-Unis d'Amérique, y compris le dépôt d'une déclaration de classification de la société du formulaire Form 8832 par la Société auprès du Internal Revenue Service conformément au US Treasury Regulation Section 301.7701-3 (étant entendu que l'Associé Gérant Commandité a tout pouvoir et autorité pour déposer de tels documents ou déclaration pour le compte de la Société) et, afin de dissiper tout doute, le conseiller en investissement doit amener la Société à déposer, et le cas échéant, modifier de telles déclarations; ou

c. conclure pour le compte de la Société et afin d'engager la Société le contrat de conseil en investissement avec le conseiller en investissement à condition de respecter les dispositions du Contrat de Société relatives à la Société, et, en sa qualité d'Associé Gérant Commandité de représenter la Société dans ses négociations avec le conseiller en investissement, pour la protection des actifs de la Société, ou sur tout autre sujet; et

(xxv) faire toutes les actions qui peuvent être exigées ou demandées de l'Associé Gérant Commandité par le Contrat de Société ou qui sont nécessaires ou conseillées d'après l'Associé Gérant Commandité conformément aux présents pouvoirs et aux dispositions du Contrat de Société.

4) Le capital social. Le capital social est de cent Euro (EUR 100,00) représentant les contributions de l'Associé Commanditaire Fondateur apportées à la Société.

5) La désignation de l'Associé Commanditaire et de ses apports. L'associé suivant est un associé commanditaire: MCP Private Capital Fund I CI LP (numéro de société SL010160), une société en commandite écossaise, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9VJ (l'"Associé Commanditaire Fondateur"). L'Associé Commanditaire Fondateur a fait une contribution au capital de la Société d'un montant de cent Euros (EUR 100).

6) Date à laquelle la société doit commencer et Celle où elle doit finir.

(i) La date à laquelle la société est constituée est le sept mars de l'an deux mille douze (7 mars 2012).

(ii) La Société sera dissoute à la date du cinquième anniversaire de la date de dernière clôture, comme déterminé par l'Associé Gérant Commandité, après réception des demandes d'admission des personnes souhaitant devenir investisseurs, ce qui doit arriver au plus tard douze (12) mois après la date à laquelle le premier investisseur est devenu associé commanditaire. La Société sera dissoute avant cette date si l'un des événements suivants se produit:

- a. La faillite, procédure collective, dissolution ou liquidation de l'Associé Gérant Commandité;
- b. L'accord pour cette dissolution de l'Associé Gérant Commandité et des investisseurs dans une décision ordinaire des investisseurs;
- c. Le retrait de l'Associé Gérant Commandité ou sa démission;
- d. La Société cesse d'être fiscalement transparente au Luxembourg et au Royaume-Uni si l'Associé Gérant Commandité, en consultant le comité consultatif des associés commanditaires, décide que cette situation affecte négativement la Société et ses associés.

(iii) Le terme de la Société peut être prolongé, à tout moment précédent le cinquième anniversaire de la date de dernière clôture, par une décision de l'Associé Gérant Commandité et des investisseurs dans une décision ordinaire des investisseurs, pour une période d'une année, et peut être étendu par la même procédure pour une autre période d'une année. Afin de dissiper tout doute, le terme de la Société ne peut être prolongé plus de deux ans en tout. Toute décision en ce sens est irrévocable et est prise sans préjudice d'une dissolution avancée de la Société pour une des raisons spécifiées ci-dessus de 6)(II)a) à d).

(iv) La Société peut continuer à exister si les investisseurs, dans une décision spéciale des investisseurs, décident d'une continuation de la Société et élisent un nouvel Associé Gérant Commandité dans des circonstances où la Société aurait normalement pris fin pour une des raisons spécifiées ci-dessus de 6)(II)a) à d), une telle décision doit être obtenue dans les 60 jours calendaires après le moment où tous les associés ont été notifié qu'un des événements indiqués ci-dessus de 6)(II)a) à d) s'est produit.

Référence de publication: 2012038151/336.

(120050063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Cowpoke Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.919.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040708/12.

(120054200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

GSMP V Onshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 116.396.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 avril 2006, acte publié au Mémorial C no 1397

RECTIFICATIF

Suite au dépôt du 8 octobre 2010 no L 100152924.04.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSMP V Onshore S.à r.l.

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2012040807/17.

(120053983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Cowpoke Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.919.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040709/12.

(120054201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Dinkel, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 143.876.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 23 January 2012.

C.W.Karsten

Gérante

Référence de publication: 2012040716/12.

(120054146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Dallas Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.921.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2012040721/12.

(120054198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

DNCA Finance Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Philippe Bidault

Administrateur délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2012040730/11.

(120054039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

VCE Lease S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 165.405.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second day of March,
Before Us Maître Paul BETTINGEN, notary with office in Niederanven,

There appeared:

The undersigned, 8F Leasing (Gibraltar) Limited, a limited liability company incorporated under the laws of Gibraltar, with registered seat at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the Registrar of Companies in Gibraltar under number 106990,

hereby represented by Maître Aldwin Dekkers, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, signed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party declares being the sole shareholder of VCE Lease S.À R.L., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, (the "Company"), having its registered office at 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 165.405, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 15 December 2011, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations dated on 27 January 2012, number 236.

The appearing party, representing the whole corporate capital, requires the notary to enact the following resolutions:

Agenda

1. Amendment to the corporate purpose of the Company and subsequent amendment to Article 2 of the Company's articles of association which will read as follows:

“ **Art. 2.** The purpose of the Company is to engage in the financing, leasing and remarketing of a Boeing model 747-8F aircraft (the "Aircraft") and to undertake or procure to undertake any such other actions, matters or things as may be necessary to achieve, or which are incidental or conducive to, any of the above purposes.

In order to accomplish its purpose, the Company may acquire and sell the Aircraft and finance such acquisition through loans or other financial arrangements, in whatever form, and issue guarantees and grant any form of security interest or other liens over its assets, including mortgages and pledges, to secure the financing obligations entered into by the Company or any related subsidiary, parent company or direct or indirect shareholder with respect to the acquisition, financing or leasing of the Aircraft.

The Company may further issue guarantees and grant any form of security interest or other liens over its assets, including mortgages and pledges, to secure any indebtedness now or hereafter and directly or indirectly owing to Export-Import Bank of the United States ("Ex-Im Bank") or to any agent or trustee acting for Ex-Im Bank or to any person or entity who is the beneficiary, directly or indirectly, of any past, present or future guarantee by Ex-Im Bank (but only to the extent such indebtedness, if not owned to Ex-Im Bank, is guaranteed by Ex-Im Bank), from any of (i) the Company,

(ii) VCC Lease S.à r.l., or (iii) any other special purpose company arranged by direct or indirect shareholders of the Company to form part of the same structure having as purpose the acquisition, financing, leasing, operation and remarketing of Boeing model 747-8F aircraft.”; and

2. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the whole corporate capital, requested the notary to act the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder resolves to amend the corporate purpose of the Company and to subsequently amend Article 2 of its articles of association which shall read as follows:

“ **Art. 2.** The purpose of the Company is to engage in the financing, leasing and remarketing of a Boeing model 747-8F aircraft (the “Aircraft”) and to undertake or procure to undertake any such other actions, matters or things as may be necessary to achieve, or which are incidental or conducive to, any of the above purposes.

In order to accomplish its purpose, the Company may acquire and sell the Aircraft and finance such acquisition through loans or other financial arrangements, in whatever form, and issue guarantees and grant any form of security interest or other liens over its assets, including mortgages and pledges, to secure the financing obligations entered into by the Company or any related subsidiary, parent company or direct or indirect shareholder with respect to the acquisition, financing or leasing of the Aircraft.

The Company may further issue guarantees and grant any form of security interest or other liens over its assets, including mortgages and pledges, to secure any indebtedness now or hereafter and directly or indirectly owing to Export-Import Bank of the United States (“Ex-Im Bank”) or to any agent or trustee acting for Ex-Im Bank or to any person or entity who is the beneficiary, directly or indirectly, of any past, present or future guarantee by Ex-Im Bank (but only to the extent such indebtedness, if not owned to Ex-Im Bank, is guaranteed by Ex-Im Bank), from any of (i) the Company, (ii) VCC Lease S.à r.l., or (iii) any other special purpose company arranged by direct or indirect shareholders of the Company to form part of the same structure having as purpose the acquisition, financing, leasing, operation and remarketing of Boeing model 747-8F aircraft.”.

Valuation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, fees or expenses in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand fifty euro (EUR 1,050.-).

There being no further business on the agenda, the general meeting is closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L’an deux mille douze, le vingt-deuxième jour du mois de mars,

Par-devant Nous Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

A COMPARU:

8F Leasing (Gibraltar) Limited, “a limited liability company”, constituée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au Registre des Sociétés à Gibraltar sous le numéro 106990,

ici représentée par Maître Aldwin Dekkers, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé.

Ladite procuration signée «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Le comparant déclare être l’associé unique de VCE Lease S.À R.L., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg (la «Société»), ayant son siège social au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.405, constituée par acte notarié, reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 janvier 2012, numéro 236.

L’associé unique, représentant l’intégralité du capital social, a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Agenda

1. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'Article 2 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est de s'engager dans le financement, le leasing et le «remarketing» d'un avion Boeing modèle 747-8F (l'«Avion») et de faire ou d'inciter à faire tous les actes, démarches ou autres choses qui peuvent être nécessaires pour atteindre les objets susmentionnés, ou qui sont en rapport ou qui contribuent aux objets susmentionnés.

Afin de réaliser son objet, la Société peut acquérir et vendre l'Avion et financer cette acquisition par des prêts ou autres arrangements financiers, sous quelque forme que ce soit, et consentir des garanties et toute autre forme de sûreté ou autre privilège sur ses biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir les obligations financières contractées par la Société ou par toute filiale, société mère ou actionnaire direct ou indirect en rapport avec l'acquisition, le financement ou le leasing de l'Avion.

La Société peut également consentir des garanties et toute autre forme de sûreté ou autre privilège sur ses biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir toute dette présente ou future et directement ou indirectement due à Export-Import Bank of the United States ("Ex-Im Bank") ou à l'un de ses représentants, administrateurs agissant pour Ex-Im Bank ou à toute personne ou entité qui est le bénéficiaire, directement ou indirectement, de toute garantie, passée, présente ou future de Ex-Im Bank (mais uniquement dans la mesure où cette dette, si non due à Ex-Im Bank, est garantie par Ex-Im Bank), de (i) la Société, (ii) VCC Lease S.à r.l., ou (iii) toute autre société ad hoc établie par des actionnaires directs ou indirects de la Société faisant partie de la même structure ayant pour objet l'acquisition, le financement, le leasing, la gestion et le «remarketing» d'un avion Boeing modèle 747-8F.»; et

2. Divers.

Après avoir passé en revue les différents points à l'ordre du jour, la comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier de l'objet social de la Société et la modification subséquente de l'Article 2 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est de s'engager dans le financement, le leasing et le «remarketing» d'un avion Boeing modèle 747-8F (l'«Avion») et de faire ou d'inciter à faire tous les actes, démarches ou autres choses qui peuvent être nécessaires pour atteindre les objets susmentionnés, ou qui sont en rapport ou qui contribuent aux objets susmentionnés.

Afin de réaliser son objet, la Société peut acquérir et vendre l'Avion et financer cette acquisition par des prêts ou autres arrangements financiers, sous quelque forme que ce soit, et consentir des garanties et toute autre forme de sûreté ou autre privilège sur ses biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir les obligations financières contractées par la Société ou par toute filiale, société mère ou actionnaire direct ou indirect en rapport avec l'acquisition, le financement ou le leasing de l'Avion.

La Société peut également consentir des garanties et toute autre forme de sûreté ou autre privilège sur ses biens, y compris des hypothèques et mises en gage, afin de garantir toute dette présente ou future et directement ou indirectement due à Export-Import Bank of the United States ("Ex-Im Bank") ou à l'un de ses représentants, administrateurs agissant pour Ex-Im Bank ou à toute personne ou entité qui est le bénéficiaire, directement ou indirectement, de toute garantie, passée, présente ou future de Ex-Im Bank (mais uniquement dans la mesure où cette dette, si non due à Ex-Im Bank, est garantie par Ex-Im Bank), de (i) la Société, (ii) VCC Lease S.à r.l., ou (iii) toute autre société ad hoc établie par des actionnaires directs ou indirects de la Société faisant partie de la même structure ayant pour objet l'acquisition, le financement, le leasing, la gestion et le «remarketing» d'un avion Boeing modèle 747-8F.».

Evaluation des frais

La somme totale des frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devra être supportée par la Société ou qui lui sera demandée en conséquence du présent acte s'élève approximativement à mille cinquante euros (EUR 1.050,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent acte est dressé à Senningerberg au jour indiqué en tête de ce document.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, sur demande du comparant, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Aldwin Dekkers, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 26 mars 2012. LAC / 2012 / 13559. Reçu 75.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 mars 2012.

Référence de publication: 2012038327/150.

(120050706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Dezmotec AG, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 2, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 123.040.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012040724/14.

(120054492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Drake (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 59.944.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 September 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2012.

Drake (Luxembourg) S.a r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A. / Mrs. G.E. Kennedy

Managing Director A / Managing Director B

Référence de publication: 2012040732/14.

(120054520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

E&V Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 146.764.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040736/9.

(120054464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Venturi Cash S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 85A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 167.737.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt et un mars;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société anonyme "Keystep SA", établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 160.523,

dûment représentée par son administratrice unique, Madame Françoise GRAVÉ, employée privée, demeurant professionnellement à L-9647 Doncols, 35, Bohey,

ici représentée par Madame Annie MESTRÉ, employée privée, demeurant professionnellement à L-8440 Steinfort, 85a, rue de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée

"ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "VENTURI CASH S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée de la Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet le conseil économique en matières financières pour l'épargne et le crédit de toute nature auprès de personnes physiques et morales, ainsi que le courtage en crédit. La Société pourra entre autres exercer ses activités tant au Luxembourg qu'à l'étranger, proposer à ses clients l'intervention de professionnels les plus adaptés en fonction des circonstances.

La Société pourra développer tous travaux en tant qu'agent et intermédiaire pour la commercialisation de crédit en ligne via des sites internet, de services informatiques liés à cette activité.

La Société a pour objet par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées, de pratiquer l'intermédiation en assurances, conformément à la loi du 6 décembre 1991 modifiée par la loi du 13 juillet 2005 sur le secteur des assurances.

Elle aura également pour objet la prestation de travaux administratifs et de bureau de toute nature en relation avec son activité, la formation d'intermédiaires, ainsi que la mise à disposition d'infrastructures immobilières mobilières et informatiques de toute nature en relation avec son activité.

La Société pourra exploiter une agence immobilière par la promotion de toutes réalisations immobilières plus spécialement l'achat et la vente, l'échange d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers tant pour son compte que pour compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés mobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles.

La Société pourra en outre effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Steinfort (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 2^{ème} mercredi du mois de juin à 10.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique la société "Keystep SA", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Résolutions prises par l'actionnaire unique

Et aussitôt, la partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
- 2) Madame Annie MESTRÉ, employée privée, née à Montegnée (Belgique), le 8 novembre 1960, demeurant professionnellement à L-8440 Steinfort, 85a, rue de Luxembourg, est appelée à la fonction d'administratrice unique et exercera les pouvoirs dévolus au conseil d'administration de la Société.
- 3) La société à responsabilité limitée "ATS Consulting S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117219, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes de la Société.
- 4) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2017.
- 5) Le siège social de la Société sera établi à L- 8440 Steinfort, 85a, rue de Luxembourg.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. MESTRÉ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mars 2012. LAC/2012/13133. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 28 mars 2012.

Référence de publication: 2012038328/240.

(120050571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2012.

Etoile Centuria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 131.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012040745/10.

(120054483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Elia Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 86.097.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012040754/10.

(120053922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Eureka Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.944.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2012040755/13.

(120054395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Euro-Fina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 20.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO-FINA S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012040756/11.

(120054507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

European Jewellers I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 155.031.

Les comptes annuels du 26 juillet 2010 au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040760/10.

(120053934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

European Jewellers II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 155.032.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040761/9.

(120053933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

European Research Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 20.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Montagne / Signature.

Référence de publication: 2012040762/10.

(120053892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

GCLP (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 134.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012040793/12.

(120054231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Eurosofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 123.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012040764/9.

(120053831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Le Doublon Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 117.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2012040862/13.

(120054589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Louise 130 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.218.

—
Extrait des Résolutions prises par les Associés de Louise 130 SARL

Le 29 Février 2012, les associés de Louise 130 SARL (la "Société") ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démissions de Mme Ksenia Ryabova de sa fonction de Gérant avec effet au 1^{er} Mars 2012;

Luxembourg, le 03 avril 2012.

Catherine Noens
Gérant

Référence de publication: 2012040863/13.

(120053839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Anwolux-"Espace Carrelages" S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8235 Mamer, 14, route de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 63.858.

—
Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012040860/14.

(120054489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Northland Resources S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.150.

—
Les comptes annuels pour la période du 1^{er} février 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2012.

Référence de publication: 2012040903/11.

(120054096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Maya Bay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.190.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAYA BAY S.A.
MERLIS S. à r. l.
Signatures
Liquidateur

Référence de publication: 2012040893/13.

(120053881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Percival Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34A, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 81.907.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2012.

Pour la société
Abdallah GAFARI
Le Liquidateur

Référence de publication: 2012040928/13.

(120054158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Pasie S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 35.490.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012040926/14.

(120054490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Optique Gilles Esslingen & Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 14, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 63.034.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012040906/10.

(120054010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.
